



La Sentinelle

Journal économique et social
Paraissant à La Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi
Organe du parti ouvrier suisse

Un an . . . Fr. 8) —
ABONNEMENTS Six mois . . . » 4) —
Trois mois . . . » 2) —

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Rue du Premier Mars et rue Numa Droz 14 a

ANNONCES : 10 cent. la ligne ou son espace
Offres et demandes d'emploi 30 cent.
Les petites annonces en-dessous de 6 lignes
75 cent. pour trois fois.

MAISONS RECOMMANDÉES

Epicierie-Mercerie TABACS CIGARES
VINS ET LIQUEURS
Alois MESSMER
rue du Collège, 21 La Chaux-de-Fonds

Brasserie de la Comète Ulrich Frères
BIÈRE, façon
MUNICH, PILSEN, en fûts et en bouteilles

Grand Bazar du PANIER FLEURI
Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

Jacob Schweizer Place de l'Hôtel-de-Ville
Boucherie — Charcuterie

Magasins du Printemps, J.-H. Matile
Rue Léopold-Robert 40. — Halte du tramway
Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants

LEHMANN FRÈRES, VOITURIERS
Rue Léopold-Robert 11 a

A LA CONFIANCE RONCO FRÈRES
Chaux-de-Fonds
Tissus en tous genres. Confections pour Dames. Draperies
pour Hommes. Bonneterie. Mercerie. Ganterie et Layettes.

Lainages **Au GAGNE PETIT** Soieries
6, RUE DU STAND E. MEYER & Cie RUE DU STAND, 6
Corsets français, prix de fabrique. — Blancs

WILLE-NOTZ Denrées coloniales. Vins
et spiritueux. Farines,
sons, avoines. Mercerie. Laines et cotons.

L. Verthier et Cie RUE NEUVE 10
Grand choix de
Chapellerie en tous genres. — Toujours grand
assortiment de Cravates.

Serre 35 a **CERCLE OUVRIER** 35 a Serre
Ancienne Synagogue
Consommations de premier choix
— Excellents vins —

Bière de la Brasserie Ulrich
TÉLÉPHONE TÉLÉPHONE

JEAN WEBER 4, RUE FRITZ COURVOISIER, 4
La Chaux-de-Fonds
Denrées coloniales, vins et liqueurs,
farines, sons et avoines, gros et détail.

ANTOINE SOLER
Porcelaines, Faïences, Cristaux, Verrerie,
Ferblanterie, Lampisterie, Coutellerie, Bro-
serie, Verres à vitre.
10, Rue de la Balance, 10. — La Chaux-de-Fonds

Emile Pfenniger Vins et liqueurs
Spécialité :
Vins d'Asti — Neuchâtel et Malaga
En automne : Moût du pays
Boulevard de la Gare

MEMENTO

Cercle ouvrier: Comité tous les mardis.
Fête centrale ouvrière: Comité tous les ven-
dredis au Cercle ouvrier.
Bibliothèque du Cercle ouvrier. — Le mercredi
soir de 8 1/2 à 10 heures et le dimanche
de 10 heures à midi.
La Ménagère. — Distribution des marchan-
dises chaque samedi, de 8 à 10 heures du
soir, au Cercle ouvrier.
L'Amitié. — Réunion le jeudi, à 9 h. du soir,
au local, Chapelle 5.
Section littéraire l'Amitié. — Répétition le
vendredi, à 9 h. du soir, au local, Cha-
pelle 5.
Monteurs de boîtes. — Réunion du bureau
central et du comité local tous les jeudis à
8 1/2 heures du soir au Cercle ouvrier.

Pharmacie d'office

M. MONNIER
Passage du Centre 4

Toutes les autres pharmacies sont ouvertes
jusqu'à midi.

L'Actualité

LA CRÉMATION

Les bases d'une société neuchâtoise de
crémation viennent d'être posées vendredi
soir, dans une importante réunion convo-
quée dans ce but à l'Hôtel-de-Ville et
comptant, nous dit-on, plus de quatre-
vingts assistants. Disons en passant qu'on
remarquait dans cette assemblée une ving-
taine de dames, qui ont signé très allègre-
ment la formule d'adhésion, ce qui tendrait
à prouver non seulement qu'une partie de
l'élément féminin est partisan de l'incin-
ération des corps, mais aussi qu'il faudra de
plus en plus compter avec la plus belle
moitié de l'humanité dans toute initiative
nouvelle.

Tous les partisans de la crémation se
réjouiront très sincèrement de ce que les
dames — et le plus grand nombre possible
de dames — se rallient à leur système et
fassent, de concert avec eux, une énergique
propagande en sa faveur.

En agissant ainsi, elles ne feront d'ail-
leurs que suivre une loi atavique, car per-
sonne n'ignore qu'en Inde ou sur les pla-
teaux du Gange, berceau de la race aryenne,
les dames étaient à ce point d'accord avec
l'incinération des corps que, devenues veu-
ves, elles consentaient à se faire brûler
vives.

Mais trêve au badinage, la crémation
mérite d'être traitée avec tout le sérieux
que comporte une idée juste, rationnelle,
utile voire même bienfaisante.

* * *

Car la crémation a tous ces mérites et
d'autres encore. A moins d'avoir des idées
préconçues ou de se croire obligé de sacrifier
à la tradition, à la routine, quel est
l'esprit sensé qui ne reconnaîtra pas que
l'incinération des cadavres est un mode in-
finiment supérieur à l'enfouissement des
corps? Sans vouloir recourir aux tableaux
hideux et répugnants, qui ne se sent tres-
saillir en songeant que sa dépouille mor-
telle. et celle de ceux qui lui sont chers se
transformera un jour en quelque chose
d'innommable, en un amas gluant et grouil-
lant? Qui n'a éprouvé une indicible tris-
tesse, quand, côtoyant un cimetière où l'on
retournait des fosses, il a vu déterrer des
os humains, des fragments de squelettes.

Sans doute les adversaires de la créma-
tion répondent que, soumis à l'action du
feu, les corps ne présentent pas un specta-
cle plus gracieux; ils font une peinture la-
mentable des membres qui se tordent com-
me des sarments, en des attitudes sup-

plantes et ils tentent de ridiculiser cette
pincée de cendres, seul souvenir d'un être
chéri. On s'est même fréquemment livré à
ce sujet à des plaisanteries d'un goût in-
contestablement mauvais.

Mais que valent de telles objections aux
yeux de ceux qui connaissent l'action ra-
pide et purificatrice du feu, destructeur de
toute souillure; au regard de ceux qui sa-
vent que l'affection portée aux disparus ne
se mesure pas à la longueur des rubans,
au respect scrupuleux des convenances pen-
dant le deuil et le demi-deuil, à la grosseur
ou à la richesse de la pierre tombale, du
monument funèbre, mais bien de façon
moins apparente et décorative. C'est juste-
ment parceque nous les chérissons, ceux
que nous perdons que nous voudrions con-
server d'eux un souvenir pur, lumineux et
rayonnant comme la flamme!

* * *

Nous ne voulons pas nous aventurer sur
le terrain des disputes théologiques, mais
nous croyons de très bonne foi qu'il n'exis-
te aucun argument sérieux pour les chré-
tiens, même les plus sectaires, contre l'in-
cinération des corps. Le fameux « pulvis
» es... tu es poussière et tu retourneras en
» poussière » peut être invoqué indifférem-
ment et avec une égale autorité en faveur
de la crémation et de l'ensevelissement
sous terre.

Il est d'ailleurs singulier que ce soient,
en général, des prêtres catholiques qui s'a-
bribent sous cet argument-parapluie. L'Eglise
fume encore de tous les bûchers sur les-
quels, pour les purifier, elle brûlait les
hérétiques, les relaps, les impies, les mé-
créants.

Et par Eglise nous entendons aussi bien
celle catholique que celle réformée. Tor-
quemada et Calvin ont su s'arranger pour
démontrer que sur l'incinération des corps,
elles avaient la même opinion.

Nous croyons donc avec le pasteur dont
on a lu la lettre et tu le nom, hier soir, que
les croyants ne peuvent être empêchés par
aucune considération de dogme à adopter
la crémation. Et comme l'opposition ne
vient pas des libres-penseurs qui aiment la
clarté, la lumière et la flamme, on peut
affirmer qu'au point de vue religieux ou
des croyances, il n'y a, il ne saurait y
avoir aucun obstacle à brûler plutôt qu'à
enfouir les cadavres.

* * *

Si elle ne soulève pas de difficultés de
principe, ce n'est pas à dire cependant que
la crémation n'ait pas d'adversaires. Elle a
contre elle tout d'abord tous ceux qui n'ai-
ment pas les innovations, qui se crampon-
nent, comme à des dogmes, aux vieilles
coutumes ou qui veulent que cela continue
ainsi parce que ça a toujours été comme ça.
Elle a contre elle, les indifférents qui n'ai-
ment pas qu'on les gêne en les forçant de
réfléchir, de prendre un parti, de se ranger
à une opinion. Et ceux-là sont légion, qui
désirent vivre tranquilles, à l'abri de toute
préoccupation autre que leurs ennuis et

leurs tracasseries quotidiennes et qui répondent à la
question :

— Voulez-vous être enterré ou brûlé ?
— Ma foi, je n'ai aucune préférence; j'ai-
me mieux vivre... tout doucement.

La crémation a contre elle aussi une ca-
tégorie de juristes, de médecins légistes,
d'experts d'assurance — dont l'opposition
va diminuant sans cesse — qui soulèvent
des objections d'ordre technique cent fois
réfutées déjà. Pour eux, la crémation a le
grand tort d'anéantir, avec le corps, la
preuve matérielle d'un crime toujours pos-
sible, tandis que l'ensevelissement permet
avec l'exhumation du cadavre, de retrouver
les traces de coups et d'empoisonnement.

A cela il a été répondu scientifiquement
que pour les traces de blessures et de coups,
l'exhumation du cadavre ne pouvait être
révélatrice que si elle était faite dans un
temps relativement court après l'enfouisse-
ment. La décomposition du corps ne laisse
pas plus subsister de marques que l'incin-
ération. Quant aux poisons, il en est qui se
fondent très rapidement sous terre, ou qui
s'amalgament avec d'autres éléments de
telle sorte qu'ils disparaissent complète-
ment, tandis qu'on en retrouverait les tra-
ces à l'analyse chimique des cendres. Loin
d'être défavorable à la recherche des crimes,
dans une série de cas d'empoisonnement,
l'incinération faciliterait plutôt leur dé-
couverte. Mais il y a plus.

Les partisans de la crémation disent avec
infinitement de raison que ce n'est pas dix,
quinze, dix-neuf ans après la mort qu'il
faut procéder à un examen du corps. C'est
immédiatement après la mort. Ils ajoutent
que l'examen sera d'autant plus sérieux
que l'anéantissement du corps obligera la
justice à prescrire une visite minutieuse,
offrant toutes les garanties désirables. Ne
serait-ce qu'à ce seul point de vue spécial?
La crémation serait utile et bienfaisante.

Mais nous avons à peine effleuré la ques-
tion et cet article a déjà une longueur inu-
sitée.

Nous nous réservons de démontrer que
si les objections faites à la crémation ne
supportent pas un sérieux examen, par
contre ses avantages sont incontestables et
résistent à toutes les critiques.

W. B.

La Suisse socialiste

La loi fédérale sur les assurances. — Sous
ce titre, M. Jules Philippe a écrit une bro-
chure substantielle, claire, d'une lecture
facile, qui contribuera certainement à
faire la lumière dans beaucoup d'esprits,
et à dissiper les préventions existantes
contre la grande réforme sur laquelle le
peuple suisse sera appelé à voter le 20 mai.
Voici les conclusions très fortement moti-
vées de M. Philippe :

Quel sera, en somme, le résultat de l'ap-
plication de la loi. C'est la bagatelle de
vingt millions destinés à combattre les fu-
nestes effets de l'imprévoyance de beaucoup
de gens qui ne se demandent pas quelle
pourrait être leur situation s'ils étaient at-
teints par la maladie ou un accident, et
forcément par le chômage.

Maintenant, supposons que les 283,228 citoyens qui ont accepté l'article 34 bis de la Constitution fédérale se déjugent en partie, et fassent chorus avec les 92,000 rejets lors de la votation du 26 octobre 1890, qu'arrivera-t-il ?

En vertu de la décision ci-dessus, qui est devenue définitive, les autorités fédérales devraient établir un nouveau projet, qui serait peut-être pire, mais sans doute pas meilleur que celui qui nous est présenté. Et ce nouveau projet serait, en fin de compte, accepté soit par lassitude du corps électoral, soit pour d'autres motifs.

En attendant nous verrions sans doute la loi sur la responsabilité civile étendue d'une façon à atteindre toutes les personnes ne travaillant pas pour leur compte.

Donc nous savons ce que nous aurons en acceptant la loi, mais nous ne savons pas ce que nous aurons en la refusant.

Ce qui nous étonne le plus dans cette campagne contre les lois fédérales d'assurance, c'est la résistance des sociétés de secours se disant « mutuellistes », qui combattent la plus belle application de la mutualité. Car où trouver une meilleure application, que la création obligatoire de sociétés de secours, organisées par l'Etat, il est vrai, mais cela ne change rien à la chose.

En somme, les lois dont nous venons de faire l'analyse ne font que créer des Sociétés de secours obligatoires se réglementant sur des bases précises et bien définies.

Presse. — Sous le titre *Revue internationale de l'horlogerie* vient de sortir de presse le premier numéro d'une revue horlogère. Elle est éditée à La Chaux-de-Fonds et imprimée en français et en allemand, et ses fondateurs se proposent d'y traiter de l'horlogerie et des branches qui s'y rattachent à un point de vue d'ordre commun, d'art et de science.

Entourée de collaborateurs de mérite, cette revue ne tardera pas à devenir indispensable à tous ceux qui désireront s'instruire dans le domaine de l'horlogerie.

LE TOUR DU MONDE

FRANCE

La grande Roue de Paris. — Le dix-neuvième siècle aura été le siècle de la Métallurgie. Par elle, les conceptions les plus audacieuses, les constructions les plus fantastiques ont été réalisées.

L'Exposition de 1889 vit naître entr'autres ces deux colosses qui firent l'admiration du monde entier : La Galerie des Machines et la Tour Eiffel. Mais pour beaucoup, il apparaîtra qu'avant l'achèvement du siècle, l'Exposition de 1900 aura couronné ce triomphe de l'Art Métallurgique par une entreprise dont la hardiesse et les phénoménales proportions laisseront les foules en extase : la Grande Roue de Paris.

La première impression que produit cette merveille est stupéfiante. On est tenté de crier au miracle, et pourtant la Roue Géante

n'est autre que l'application mathématique et, disons-le de suite, calculée pour produire des dizaines de fois l'effort qu'elle a à fournir, des lois fondamentales de la construction mécanique.

La Grande Roue de Paris emportant simultanément à 106 mètres dans les airs 1600 voyageurs, exploite qu'elle renouvelle d'ailleurs chaque quart d'heure, est construite de façon à fournir ce travail énorme comme un jeu d'enfant. Quelques chiffres que nous indiquons ci-après vont démontrer ce fait rigoureusement exact, bien qu'à première vue, l'esprit ait une tendance à refuser de l'admettre.

La Grande Roue est la reproduction textuelle d'une roue de bicyclette avec son axe, ses rayons, sa jante, ces organes ayant évidemment des proportions gigantesques.

La Roue a 106 mètres de diamètre. Son axe, énorme bloc d'acier d'une seule pièce, a 12m, 40 de long., 0m, 66 de diamètre et pèse 36,000 kilogs !

La jante double est reliée à cet axe par 160 rayons en câble d'acier de 5 centimètres et dont la tension peut être variée exactement comme dans une roue de bicyclette. Cette jante elle-même dont le pourtour atteint 315 mètres, est composée de deux parties parallèles reliées par des entrecroisements. Quarante wagons pouvant chacun contenir 40 voyageurs commodément installés, sont répartis sur la circonférence de la Roue, suspendus à la jante par des axes pivotants.

Cette masse énorme, axe, rayons, jante et wagons, pèse le chiffre formidable de 686,000 kilogs et l'axe repose sur deux pylônes de 55 mètres de hauteur, pesant ensemble 400,000 kilogs.

Si l'on considère qu'une roue de bicyclette pesant 3 kilogs supporte continuellement la moitié du poids de la bicyclette et du cavalier, soit à peu près 45 kilogs, et que l'on calcule que les 650,000 kilogs de la Grande Roue n'ont jamais à supporter que 1600 voyageurs, soit à peine 125,000 kilogs, ce qui fait pour la roue de bicyclette 15 fois son poids et pour la Grande Roue pas même la cinquième partie de son poids, on comprend quel formidable excédent de force la Grande Roue possède à son actif.

Quant à l'ascension en elle-même, rien ne peut en décrire le charme. Doucement, sans secousse, sans la moindre sensation du vertige, la Roue Géante enlève le spectateur et lui permet de jouir du panorama le plus merveilleux que l'imagination puisse rêver.

L'Exposition immense, Paris plus vaste encore, se détachent, tels de superbes bijoux aux pieds du voyageur émerveillé. Puis, c'est la descente infiniment douce et l'on croit, en retrouvant le sol, avoir vécu un beau rêve !

Voilà ce qu'est la Grande Roue de Paris. Elle s'imposera évidemment à l'attention, comme la Tour Eiffel en 1889, aux innombrables visiteurs de la Grande Exposition centenaire à laquelle son nom restera attaché.

Les merveilleux palais qui l'entourent

— Ce n'est pas vrai ! s'écria le Batonga.

Tamanou s'élança tout-à-coup sur son ennemi, dont il entoura le buste et les deux bras, de manière à neutraliser complètement les mouvements du sorcier.

— Qu'on le fouille à l'instant, dit Tamanou, et qu'on me tue ensuite si j'ai menti.

Tazilé, furieux, se tordait comme un serpent pour échapper à l'étreinte vigoureuse de son adversaire.

Tandis que Mbourousémé consultait ses conseillers, la foule se livrait aux cris et aux vociférations habituels aux Africains, qui passent sans transition d'un extrême à l'autre, c'est-à-dire du silence le plus complet au vacarme le plus assourdissant.

Enfin deux ou trois amis de Tamanou s'approchèrent de Tazilé et se mirent en devoir de le fouiller. Malgré toutes leurs recherches, ils ne trouvèrent sur lui rien de suspect.

Les partisans de Tazilé triomphaient. Ceux de Tamanou commençaient à se regarder d'un air embarrassé. Quant à M. Novéal, il examinait son ennemi des pieds à la tête avec une attention facile à comprendre ; mais lui non plus ne découvrait rien.

— Allons, demanda enfin Tazilé, ne voyez-vous pas que Tamanou a peur, qu'il se sent coupable et qu'il recule devant l'épreuve sacrée ?

— Tazilé à raison, s'écrièrent la plupart des Batongas. Que Tamanou soit mis à mort, lui et tous les Bazungas.

— Tu entends, Tamanou, dit le roi, bois immédiatement ou résigne-toi à périr dans les tortures avec tes amis.

Au même instant, Tazilé, qui venait de se dégager, grâce au secours de ses camarades et après une lutte assez vive, porta instinctivement la main à son oreille droite.

Par un mouvement plus rapide que la pensée, M. Novéal saisit de nouveau les poignets de son rival.

pourront lui faire un féérique piédestal : leur splendeur ne frappera jamais l'esprit comme cette sorte de fantastique aérostat aux quarante nacelles emportant des milliers de voyageurs à la fois dans les airs.

Ph. de NAN SOUS-TIL.

ANGLETERRE et TRANSVAAL

La situation

Le seul fait important à constater aujourd'hui — mais il est très grave — c'est que les Boers, au nombre de 10 à 15,000 d'après certains rapports, tiennent encore, après deux jours d'attaque et de bombardement, les réservoirs de Blœmfontein, à six lieues de la ville. Ils sont munis, dit un télégramme à la *Morning Post*, de plus de canons qu'ils n'en ont mis en batterie pendant les récents combats. Le même correspondant dit que, lundi soir, l'infanterie anglaise a dû se retirer jusqu'à Springfield, à huit milles de Blœmfontein. « Les Boers, ajoute-t-il, montre une audace tout à fait inattendue. »

Il n'y a donc plus à en douter. Une importante armée fédérée a réussi à se former dans l'est de l'Etat d'Orange. Elle a débuté par un coup de maître. Maintenant elle attaque Blœmfontein. Cette puissante diversion était tellement inattendue que lord Roberts a été complètement pris à l'improviste. Il avait déjà, par échelons, dirigé son armée vers le nord afin d'attaquer le gros des armées boers massées autour de Kroonstad. Avant qu'il ait eu le temps d'en rappeler un seul, les Boers se sont approchés jusqu'à huit milles de Blœmfontein. Il est possible qu'il les repousse bientôt avec des forces supérieures. Mais son plan de campagne est à recommencer. Qui sait, d'ailleurs, si ce n'est pas une attaque combinée de toutes les forces boers contre Blœmfontein qui commence ?

ALLEMAGNE

La loi Heinze. — Il semble bien que la loi contre les diverses manifestations immorales, ou prétendues telles, ne revienne pas à l'ordre du jour du Reichstag même après les vacances de Pâques. Les conservateurs et une partie du centre laissent apercevoir le découragement que leur cause la violente opposition parlementaire de toutes les fractions libérales, et, au dehors, la campagne de protestation que littérateurs et artistes poursuivent de tous côtés en Allemagne.

Les réserves du gouvernement impérial à l'égard de la « loi Heinze » sont connues ; les dispositions du Conseil fédéral sont de moins en moins favorables et certains indices font supposer qu'il se refuserait à ratifier la loi, si elle était votée dans les termes actuels.

Aussi commence-t-on à croire que personne ne se souciera de demander le passage à la troisième lecture. Ce serait un enterrement par le silence.

BELGIQUE

L'attentat contre le prince de Galles. — M. Bollie, juge d'instruction, a entendu vendredi matin l'officier de police qui a arrêté Sipido. Cet officier a déclaré qu'il n'a

— Cherchez derrière son oreille droite, cria-t-il en même temps à ses amis.

Tazilé se jeta en arrière et fit un effort désespéré pour dégager sa main ; mais, quoique plus jeune que Tamanou, il n'était pas de force à lutter contre ce dernier. Tandis que M. Novéal l'empêchait de bouger, un des conseillers du roi portait la main à l'oreille droite de Tazilé.

Sous la partie supérieure de l'oreille, au-dessous des cheveux, le Batonga trouva un morceau d'une substance molle, une sorte de pâte grasseuse, qui semblait faite avec des herbes et de la graisse. Ce morceau, légèrement aplati, avait deux ou trois centimètres de largeur et trois ou quatre de longueur.

— Cherchez derrière l'autre oreille, dit Tamanou. On obéit.

Cette fois encore M. Novéal avait deviné juste. On trouva une autre substance de couleur plus sombre et plus dure au toucher.

— Croyez-vous maintenant que Barouli ait parlé par ma bouche ? demanda Tamanou en s'adressant au roi ainsi qu'à la foule. Devais-je souffrir qu'un imposteur se jouât ainsi de Dieu et de vous-mêmes ?

XI.

Des clameurs furieuses éclatèrent contre Tazilé.

— La langue des Bazungas ne sait proférer que des mensonges ! s'écria le sorcier batonga. Ce sont des charmes pour obtenir de l'eau et non du contre-poison que je portais derrière les oreilles.

— C'est du contre-poison, répartit M. Novéal.

— Non.

Une discussion s'engagea entre les deux sorciers. — Il y a un moyen bien simple de prouver la vérité, dit Tamanou, qui s'aperçut que les partisans de son rival commençaient à reprendre courage. Puisque ces deux boulettes ne sont pas des remèdes, que le roi les garde dans sa main, qu'on

rien remarqué d'anormal sur le quai de la gare avant l'attentat. Le chef de gare a été également entendu.

Sipido, introduit ensuite, a pleuré à chaudes larmes, et s'est caché la tête dans son mouchoir.

Il résulterait des déclarations de Sipido qu'il y aurait eu complot avec des camarades dont le parquet connaît maintenant les noms. Un nommé M. aurait fourni le revolver ; il est probable qu'il est déjà arrêté.

— Il se confirme que Mert a été arrêté comme complice de Sipido. Mert a reconnu qu'une sorte de complot avait été ourdi entre lui, Sipido et deux autres jeunes gens qui sont recherchés par la police.

Les journaux de tous les pays réprouvent d'une façon unanime cette ridicule tentative criminelle, dont le seul résultat, en cas de réussite, eût été de changer l'ordre de succession, mais dont le contre-coup sera de fournir un regain de popularité au futur souverain anglais dit le *Genevois*.

On ne peut, en effet, que condamner avec la dernière énergie la mise en pratique de l'assassinat comme moyen de combat, car non seulement c'est une lâcheté, un restant de barbarie, mais encore il atteint généralement des innocents. Les progrès s'obtiennent lentement, trop lentement peut-être pour bien des gens, mais la suppression brusque d'un souverain quelconque ne servira jamais la cause libérale et ne produira au contraire qu'un effet rétroactif qui fournira aux gouvernements l'occasion de prendre des mesures répressives.

Il est difficile d'apprécier la conduite de ce gamin au cerveau détraqué qui veut se poser en redresseur de torts du genre humain. Il ne peut pas invoquer les souffrances, le désespoir ; il entre à peine dans la vie ; il n'a pas eu le temps de connaître, juger et apprécier les iniquités sociales ; les déceptions, les turpitudes, les dégoûts de la vie n'ont pas encore pu l'atteindre, il est à peine au seuil de l'existence. Alors quel mobile l'aurait fait agir ? En somme, on ne peut voir en ce jeune assassin, qu'un détraqué qu'on a plus habiles ont poussé ; on lui a dit marche, il a marché. Ceux-là sont les vrais coupables qu'il faut atteindre.

EN PAYS NEUCHATELOIS

NEUCHATEL. — Ecole d'horlogerie. — Le rapport de la commission de l'école d'horlogerie pour les exercices de 1897 à 1899 vient d'être distribué. La moyenne des élèves a été de treize. Le rapport constate avec peine qu'un vent centralisateur s'est de nouveau fait entendre au Grand Conseil et qu'il a été même écrit qu'il serait plus utile et plus économique d'avoir une seule école d'horlogerie et une seule école de mécanique pour tout le canton. Il fait remarquer que la « solution de ce problème conduit à la suppression pure et simple de trois de nos écoles d'horlogerie et de trois de nos écoles de mécanique » et

attache ensuite les deux bras de Tazilé le long de son corps, de manière à ce qu'il ne puisse se servir de ses mains, et qu'on en fasse autant pour moi-même. Puis qu'on nous verse à chacun le poison que nous devons boire. Alors on sera bien certain qu'aucun de nous n'emploie d'artifices, et l'on verra qui résistera au poison.

— Ceci est bien parlé, dit Mbourousémé après un moment de réflexion, tandis que la foule manifestait aussi son approbation par un murmure satisfait. Tazilé accepte-t-il l'épreuve ?

Poussé par l'orgueil et par la haine d'un côté, et retenu de l'autre par la crainte de la mort, Tazilé eut un moment d'indécision.

— Eh bien ! fit le roi as-tu peur ?

— J'accepte, répondit enfin Tazilé. Du moins, tu mourras avec moi, murmura-t-il à l'oreille de M. Novéal.

— Je le sais, répondit ce dernier, mais depuis longtemps j'ai fait le sacrifice de ma vie.

Le dernier espoir du pauvre Européen venait de s'évanouir. Il avait espéré que Tazilé n'aurait pas le courage de braver une épreuve que, désormais il savait mortelle, et que sa défaite assurerait le triomphe de Tamanou et, par conséquent, le salut des Européens.

— Allons, murmura-t-il, que la volonté de Dieu s'accomplisse !

On attachait les deux sorciers, puis un Batonga présenta à chacun la coupe remplie de poison.

Le cœur de M. Novéal battait avec tant de force dans sa poitrine, qu'il entendait à peine ce qui se disait auprès de lui.

Au moment de plonger ses lèvres dans la coupe qu'on lui présentait, Tazilé sentit faiblir son courage.

— Je ne boirai pas ! s'écria-t-il. Le Bazunga a jeté un sort sur cette boisson.

(A suivre).

LE

COUSIN AUX MILLIONS

PAR

ALFRED DE BRÉHAT

— Ceci est la volonté du roi et le jugement de Barouli. Que les serviteurs fidèles aient toujours dans leurs cases du sorgho, de la viande, de la boyalva, de la graisse d'hippopotame, du chanvre et des belles femmes ; que leurs ennemis expirent dans les tourments, et que leurs entrailles soient dévorées par les chacals et les hyènes ! Buvez !

Un frémissement courut parmi les spectateurs en voyant les deux sorciers élever leurs coups.

Au moment de porter la sienne à ses lèvres, Tamanou s'arrêta brusquement. Tazilé, qui le surveillait du coin de l'œil, suivit naturellement son exemple.

— Grand roi, dit M. Novéal, Barouli veut une épreuve loyale et décisive. Il méprise les ruses et les artifices. Nous autres sorciers et *médecins des eaux* que favorise sa protection, nous connaissons des recettes qui détruisent l'effet du poison, qui est mortel pour tout autre que pour nous. En cette occasion, il ne faut pas que nous puissions les employer.

— Non, certes, dit le roi.

— Eh bien ! Tazilé a sur lui l'antidote du poison qu'il va prendre.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann Lévy, éditeurs à Paris.

combat énergiquement ce système qui ne « supporte pas l'examen, vu qu'il repose sur une conception erronée », l'enseignement professionnel devant être envisagé au même point de vue que l'enseignement primaire et secondaire.

Parlant du principe que celui qui n'avance pas recule, la commission de l'école d'horlogerie demande aux autorités communales de l'autoriser à étendre son champ d'activité et à prendre comme titre : « Ecole d'horlogerie, d'électro-technique et de petite mécanique. » Le crédit nécessaire sera de 30,000 francs.

L'ouverture d'une nouvelle subdivision comprenant l'électro-technique, la pendulerie civile et monumentale, ainsi que la petite mécanique aurait lieu le 1^{er} janvier 1901.

Les matières premières et le petit outillage seraient remis gratuitement à la disposition des élèves au même titre que les machines et le gros outillage. Le produit du travail des élèves appartiendrait à l'école.

L'enseignement pratique serait donné par un ou plusieurs maîtres suivant les besoins. Une somme de 4000 fr. serait portée au budget de 1901 pour satisfaire à ces besoins.

La vie locale

Autour du conflit scolaire. — La Feuille d'avis parlant de ce conflit termine son article comme suit :

« Nous espérons que ce regrettable conflit prendra bientôt fin. Les revendications de La Chaux-de-Fonds sont, à notre avis, très légitimes et sont inspirées par un réel besoin. Il est tout naturel qu'une ville de 35,000 habitants, tiennent à donner un nouvel essor à ses établissements d'enseignement supérieur et à créer pour ses enfants des avantages et des facilités qu'ils sont obligés d'aller chercher ailleurs à grands frais.

Puisque le développement des écoles industrielles et la nouvelle organisation prévue en font un véritable gymnase, il y aurait mauvaise grâce à lui en marchandant le titre, officiellement. En fait, il l'aura et personne n'empêchera les Loclois d'envoyer leurs enfants au « gymnase » de La Chaux-de-Fonds. »

Fête centrale des ouvriers organisés. — Tout en rappelant le concours ouvert pour le dessin de la couverture de la carte de fête pour lequel on sait que le Comité d'organisation a décidé d'offrir trois prix de fr. 20, de fr. 10 et de fr. 5 aux meilleurs travaux, nous invitons les concurrents à envoyer leurs projets sous pli cacheté, non signés et portant une devise jusqu'au 20 avril à 6 heures du soir, dernier délai, au Président du Comité d'organisation, Gustave Schaad, député, Fleurs 9.

Le Comité.

Eglise nationale. — Le Comité du Temple de l'Abeille adresse un sincère merci à toutes les personnes, comités et sociétés qui ont contribué à la pleine réussite de la tombola et des soirées qui viennent de se terminer. Il constate avec plaisir l'intérêt de tous pour ce futur Temple dont la nécessité se fait sentir chaque jour davantage, avec le rapide développement de la localité.

Le Comité du Temple de l'Abeille.

Caisse d'Épargne scolaire. — Versements du 26 mars 1900 :

1385 comptes anciens . . .	Fr. 3424	41
14 comptes nouveaux . . .	»	29
Total . . .	Fr. 3453	91

remis au correspondant de la Caisse d'Épargne.

La Chaux-de-Fonds, le 4 avril 1900.

Rectification. — (Comm). — Paul Biéri figure dans l'état des bestiaux abattus en Mars dernier, comme ayant tué un taureau, tandis qu'en effet il n'a rien abattu.

Bienfaisance. — (Comm). — Le Fonds des Colonies de Vacances a reçu avec une vive gratitude, la somme de fr. 33, produit de la collecte faite par la société de chant *La Pensée* à son concert du dimanche 1^{er} avril à Bel-Air.

— La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance de M. S., en mémoire d'un fils bien-aimé, la somme de Fr. 200 à répartir comme suit :

- Fr. 50 pour le Temple de l'Abeille,
- » 50 pour les pauvres de la paroisse allemande,
- » 50 pour l'Hôpital,
- » 50 pour le dispensaire.

ETAT-CIVIL de LA CHAUX-DE-FONDS

du 4 au 6 avril 1900

NAISSANCES

Hofmehl, Alice, fille de Emile, horloger, et de Hortense née Amez Droz, soleuroise.
Meyer, Louis-Alexandre, fils de Louis-Alcide, agriculteur, et de Marie-Ida née Sommer, bernois.
Gagnebin, André-Charles, fils de Charles-Albert, voyageur de commerce, et de Bertha-Irma née Bandelier, bernois.

PROMESSES DE MARIAGE

Meyer, Edouard, horloger, fribourgeois, et neuchâtelois, et Verthier, Fanny-Lucie, genevoise.
Guinchard, Arthur, hôtelier, et Jeanpetit, Mathilde-Louisa, tous deux neuchâtelois.
Cattin, Jules-Ernest, commerçant, et Perrot, Clara, tous deux bernois.
Broghammer, Isidore, horloger, wurtembergeois, et Wenger, Elisa-Olga, tailleur, bernoise.
Pilet, Fritz, commis vaudois, et Leuba-Marguerite, horlogère, neuchâteloise.
Kocher, Friedrich, graveur, bernois, et Si-rone, Palmyre, institutrice, italienne.

MARIAGES CIVILS

Küng, Georges-Emile, commis, argovien, et Sandoz née Champod, Marthe-Louise, modiste, neuchâteloise.

DÉCÈS

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

- 23227 Andreola, Marguerite-Clella, fille de Guiseppe-Attilio et de Léa-Rosine Colombe, née Feuvrier, italienne, née le 7 février 1900.
- 23228 Bugnon, Cécile-Laure, fille de Félix et de Madeleine Scheidegger, fribourgeoise, née le 2 mai 1880.
- (Inhumé aux Eplatures) Blum, Georges, fils de Jules, et de Adrienne née Götschel, neuchâtelois, né le 30 avril 1892.
- 23229 Henzi née Schütz, Maria-Anna, veuve de Jakob, soleuroise, née le 24 décembre 1829.
- 23230 Brischoux, Cécile-Maria-Mélina, fille

de Eugène-Marcelin, et de Marie-Césarine-Mélina née Brischoux, française, née le 31 août 1873.

Recensement au 1^{er} Janvier 1900 : 33,465 âmes

NOS DÉPÊCHES

SERVICE PARTICULIER DE LA SENTINELLE

Londres, 7 avril. — La Chambre des communes s'ajournera du 9 au 26 avril.

— Le War office a publié une nouvelle liste des pertes à Bushmanskop comprenant 450 blessés ou disparus.

Springfield, 7 avril. — Les Boers ont tiré sur un train allant de Springfontein road à Jagersfontein, ainsi que sur les avant-postes à cinq milles du camp. Les fédéraux paraissent s'être transportés à l'ouest du chemin de fer.

Le Cap, 7 avril. — Le mail boat *Mexican*, venant d'Angleterre, a coulé à deux journées du cap, à la suite d'une collision avec un transport.

Bruxelles, 7 avril. — Le jeune homme qui a écrit la lettre qui a permis à Sipido de s'absenter de chez ses parents pour aller commettre son crime, est connu. Il se nomme Beckers et habite Ixelles, près de Bruxelles. Il a été arrêté et conduit au palais de justice dans l'après-midi.

Londres, 7 avril. — Un télégramme du général Methuen annonçant de Boshof, en date du 5 avril, qu'il a cerné le colonel de Villebois-Mareuil et un détachement des Boers ; aucun des hommes composant ce détachement n'a échappé.

M. de Villebois-Moreuil et huit Boers ont été tués, 8 ont été blessés et 54 fait prisonniers.

Un autre télégramme annonce qu'un détachement composé de cinq compagnies d'infanterie montée a été capturé par les Boers près de Redesburg.

Bienne, 7 avril. — Avant-hier après midi, un individu âgé d'environ 22 ans, qui était entré dans la maison Wenger à la route de Boujean sous prétexte de demander l'aumône, réussit à voler 6 montres en or dans le logement de M. Gyax.

Le fait fut remarqué assez tôt pour que le voleur put être poursuivi et cueilli dans un tas de foin, maison Zeller, à la Gurzelen, où il s'était caché.

Boulangerie Coopérative

et dans ses dépôts — Serre 90 — et dans ses dépôts

Pain blanc à 32 centimes
1^{re} qualité 1^{er} le kilo.

On porte à domicile

Avis aux agriculteurs et industriels

— Poids public —

Fr. 4
les 6 mètres LODEN, double largeur
Etoffe de grand usage, bon teint. — Lainages et cotonnerie pour robes et blouses ainsi que draperie hommes dans tous les prix.
Echantillons franco. Gravures gratis.
Wahrenhaus F. Jelmoli, A.-G. Zurich.

CAFÉ HOMEOPATHIQUE

(dit café de santé) à 70 cent. le kg. de la fabrique Kuenzer, et C^{ie} à Fribourg (Bade).
Arrivage régulier tous les mois, au magasin de consommation rue du Versoix 7

38 chez D. Hirsig.

● **ÉTOFFES POUR COMPLETS** ●

Fr. 6.50 les 3 mètres cheviot anglais très fort
— Fr. 10 les 3 mètres cheviot pure laine très solide. — Fr. 13 les 3 mètres cheviot Monopole pure laine. — Toutes les étoffes pour Dames et Messieurs (3500 dessins). qual. toutes premières. Vente en détail aux prix de gros.

Echantillons franco
Maison STÆPEL & C^o, Zurich

A vendre une chaudière portable, contenance 115 litres. S'adresser à la charcuterie, Paix, 65. 135

Mon âme retourne en ton repos, car l'Éternel l'a fait du bien ; car tu as retiré mon âme de la mort, mes yeux de pleurs, et mes pieds de chute.

Ps. CXVI, 7 et 8.

Monsieur et Madame Arthur Arnould-Henzi et leurs enfants, Monsieur et Madame Fritz Henzi et leurs enfants à Sonvillier, Monsieur Edouard Henzi en Saxe, Monsieur et Madame Charles Wuilleumier-Henzi et leurs enfants en Amérique, Monsieur et Madame Charles Henzi et leurs enfants à Sonvillier, ainsi que les familles Henzi et Schütz font part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur tante et parente

MADAME MARIA-ANNA HENZI
née Schütz

que Dieu a retiré à Lui jeudi, dans sa 71^{me} année, après une très longue et pénible maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 6 avril 1900.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Dimanche 8 courant**, à 1 heure après-midi.

Domicile mortuaire : Rue de la Paix, 79.

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 140

Les membres des Sociétés suivantes :

Syndicat des Graveurs et Guillocheurs, Cercle ouvrier, chorale l'Avenir, Mutuelle Helvétique, la Solidarité et la Mutuelle, sont priés d'assister dimanche 8 courant à 1 heure après-midi, au convoi funèbre de Madame Maria-Anna HENZI née Schütz, belle-mère de M. Arthur Arnould, leur collègue.

Imprimerie de La Sentinelle

A LA BRASSERIE ULRICH

ainsi que dans les établissements
leurs clients

BOCK-BIER

pendant les Fêtes de Pâques

Se recommandent,

Ulrich Frères.

AVIS

Consultations pour toutes maladies et par les urines. Traitement par la Dosimétrie sûr et rapide. Reçoit tous les jeudis : A La Chaux-de-Fonds, Hôtel du Soleil, Stand, 10 de 10 à 12 h. du matin. Au Locle, Hôtel des Trois Rois, de 2 à 4 heures du soir.
Pour traitement par correspondance, s'adresser à A. BONNET, médecin-huromane aux Brenets.

Café-Brasserie

STUCKY

Près de la Gare 669

TOUS LES JOURS

CHOUCROUTE GARNIE

VÉRITABLES

Saucisses de Francfort

On sert pour emporter.

Brasserie Muller Frères

Dès aujourd'hui et pendant les Fêtes de PAQUES

EXCELLENT

BOCK-BIER

ainsi que chez

141

tous leurs clients

AVIS AUX ENTREPRENEURS

La Direction des Services Industriels ouvre un concours pour les travaux de creusage, maçonnerie, pierre de taille, charpenterie et couverture qu'elle fera exécuter cette année à l'Usine à Gaz.

Les plans, cahiers des charges et formulaires de soumission sont déposés à l'Usine à Gaz.

Les soumissions doivent être envoyées à la Direction soussignée jusqu'au 10 avril prochain à midi.

La Chaux-de-Fonds, 30 mars 1900.

128 Direction des Services Industriels.

ÉCOLE DE COMMERCE LA CHAUX-DE-FONDS

L'année scolaire 1900-1901 commencera mercredi, le 25 avril. Les inscriptions sont reçues, dès maintenant, à la Direction. Les examens d'entrée auront lieu mardi, 24 avril, à 8 heures du matin. En prenant leur inscription, les candidats auront à présenter leur dernier bulletin scolaire et l'extrait de leur acte de naissance; ils doivent être âgés de 14 ans révolus.

A l'approche du terme L'IMPRIMERIE DE LA SENTINELLE

se recommande pour tous les travaux d'impression, spécialement pour

Factures, Cartes d'adresse, Memorendums, Entêtes de lettre, Enveloppes, etc.
à des prix avantageux

EN VENTE:

Baux à loyer

Rhumatisme, maux d'estomac

Je soussigné souffrant de *rhumatisme, maux d'estomac* confirme d'avoir été complètement guéri du traitement par correspondance de la *Policlinique privée* de Glaris. Pour prouver ma reconnaissance je donne à la *Policlinique privée*, Kirchstrasse Glaris la permission de faire publication d'un certificat sur ma guérison, et muni de mon entière signature. Grund près Saanen, canton de Berne, le 16 août 1897. Eugène Isabel. Je soussigné déclare véritable la signature ci-dessus de Monsieur Eugène Isabel, laquelle a été apposée en ma présence. Ormont dessus, le 16 août 1897. E. Busset, assesseur. Adresse: « *Policlinique privée*, Kirchstrasse 405, Glaris. »

ESCOMPTE 5%

payable de suite en JETONS ou par CARNETS D'ESCOMPTE

● Remboursables au gré des clients ●

Pour faire un pouding pour 4 à 6 personnes, prenez: **Le Pudding Pulver, parfums assortis, le paquet 0.20 cent.**

Semoule de maïs d'Italie pour polenta
MARCHANDISE FRAICHEMENT REÇUE le kilo 0.35 cent.

Cafés depuis 0,65 cent. le demi kilo
Caracoli depuis 0,85 cl. le demi kilo.

Limbourg extra, double crème

GUINARD & DUPUIS

Place Neuve, 4 CHAUX-DE-FONDS Place Neuve, 4

ESCOMPTE 5%

GYMNASE

ET

Ecoles Industrielles de La Chaux-de-Fonds

Cet établissement comprend:

a) Pour les jeunes gens:

GYMNASE ET ÉCOLE INDUSTRIELLE, comportant 3 sections:

1° **Section littéraire**, dont le programme correspond à celui des examens de maturité.

2° **Section scientifique**, préparant aux carrières techniques ainsi qu'à l'admission à l'Ecole polytechnique fédérale.

3° **Section pédagogique**, à l'usage des aspirants au brevet neuchâtelois de connaissances pour l'enseignement primaire.

b) Pour les jeunes filles:

Ecole industrielle des jeunes filles, donnant une culture générale et préparant au brevet de connaissances primaires et frébéliennes.

L'ouverture des cours aura lieu le 1er mai 1900.

Les demandes d'inscriptions doivent parvenir jusqu'au 20 avril à la Direction qui fournira tous les renseignements.

La date des examens d'admission sera fixée ultérieurement.

Le Directeur.

A louer une cave bien située. S'adresser à la Direction des finances, Hôtel communal. 137

A louer Deux pièces pour bureaux; Une remise à la rue du Collège; Une grange et une remise à quelques minutes de la ville. S'adresser à la Direction des finances, Hôtel communal. 138

A vendre à très bas prix, ou à échanger contre une montre ou autre objet: **BILZ**, ou la *médication naturelle*, et un **Dictionnaire** français-allemand et allemand-français de 3000 pages. — S'adresser au bureau de *La Sentinelle*.

A vendre une machine à arrondir avec assortiment complet, un burin fixe et divers outils de remon-teur. S'adresser chez **Albert Perret**, rue Daniel Jeanrichard 19. 129

CERCLE FRANÇAIS

DE LA CHAUX-DE-FONDS

Dimanche 8 avril 1900
dès 10 heures du matin

Grand tir au flobert

MATCH au billard

suivie de 136

SOIRÉE FAMILIÈRE

Le match au billard commencera le samedi 7, dès 9 heures du soir.

Cordiale invitation aux amateurs

Ligue de la paix

Nous remercions sincèrement Messieurs les propriétaires et gérants d'immeubles qui ont bien voulu soumettre à leurs locataires les listes d'adhésion que nous leur avons fournies. Nous leur serions reconnaissants encore de nous transmettre sans retard les listes non rentrées.

131 Commission de propagande.

Mme Fetterlé-Chautems

7b, rue du Versoix, 7b

Grand et beau choix de Laines pour bas, Laines de Hambourg, Laines soies, Laines tordues Laine de Hambourg pour Jupons au prix extraordinaire de fr. 5.80 le demi-kilo.

ARTICLES DE BÉBÉS

Jupons, caleçons, camisoles, écharpes, Bérêts. Gilets de chasse, FIGAROS, Pélerines, FANCHONS Voilettes, ruches, ganterie

Splendide assortiment de cravates pour Dames et Messieurs

Véritables gants de peau de Grenoble Garanties. 76

Bas Prix — Bas Prix
Se recommande.

Huile

de foie de morue pure

PH^{cie} L. BARBEZAT

LA CHAUX-DE-FONDS

DÉPOT

DE

MACHINES ET FRAISES

à arrondir

TOURS A PIVOTER

PAYEMENTS PAR ACOMPTES

Georges-Auguste BAHON

CHARRIÈRE, 4

CHAUX-DE-FONDS

HORLOGERIE
BIJOUTERIE
ALLIANCES



ENTRÉE LIBRE

C'est quand même toujours le Magasin **SAGNE-JUILLARD**

Rue Léopold-Robert 38,
à côté de l'Hôtel des Postes

qui vous servira le mieux et le meilleur marché.

TÉLÉPHONE - RÉPARATIONS

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Edouard Schneider

RUE DU SOLEIL, 4

Beuf 1re qualité à 65 et 70 centimes le demi-kilo.

Beau gros veau, 1re qualité à 65 centimes le demi-kilo.

Porc frais, saucisse à rôtir à 90 centimes le demi-kilo.

Lard fumé depuis 85 centimes le demi-kilo.

Saucisse au foie à 50 ct. Saucisse à la viande à 1 fr. le demi-kilo.

Beaux lapins à 80 cent. Cabris à 60 cent. le demi-kilo.

CERVELAS

GENDARMES

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE

PRODIGIEUX

Nouveaux choix d'étoffes pour vêtements, superbes et du meilleur goût

Echantillons et collections à choix
Expédition prompt et franco

les plus modernes
Etoffes de laine - Flanelles
ETOFFES DE SOIE

OETTINGER & Co

ZURICH

Mode soie et confections
Maison de 1er ordre

Etoffes de bal, de deuil, de mode
et magnifiques
Jaquettes, Capes, Rotondes
et Manteaux de fourrure, etc.
Aux prix les plus réduits

ORFÈVRE

E. Richard-Barbezat

25, RUE LÉOPOLD ROBERT, 25

Immense choix d'argenterie en écrins, prix variant de Fr. 7 à Fr. 100. Pochons à soupe, cuillères à légumes et à café, couverts de table en argent 0,800 contrôlés. Articles de ménage en métal argenté, garanti. 692

BIJOUTERIE

	Or 18 karats	Argent 0,800	Plaqué or
Bagues	depuis Fr. 5.-	Fr. -.60	Fr. 1.-
Boucles d'oreilles	» 5.-	» -.75	» 2.-
Broches	» 7.-	» -.80	» 1.50
Bracelets	» 20.-	» 1.-	» 2.-
Chaînes pr dames	» 30.-	» 4.-	» 3.-
Chaînes pr Messieurs	» 40.-	» 5.-	» 3.-
Sautoirs	» 65.-	» 4.-	» 3.50

Alliances or 18 karats ouvrantes et non ouvrantes, de Fr. 12 à Fr. 30
Téléphone Transformations et Réparations de Bijoux Téléphone

SMART

apéritif sans alcool

Au lieu de prendre des boissons pernicieuses attaquant le système nerveux et troublant le cerveau, buvez avant le repas un verre de SMART

excellent tonique de l'estomac, boisson hygiénique agréable et savoureuse facilitant la digestion.

En vente chez l'inventeur:

L. BARBEZAT

Pharmacien

Numa Droz 89

LA CHAUX-DE-FONDS

dans tous les établissements publics, cafés tempérances etc., 355

MALAGA et MADÈRE

d'ESPAGNE

garantis purs et d'origine qualité

depuis 95 cent. le litre

— contre REMBOURSEMENT —

FOURNISSEUR 640.

Emile PFENNIGER

Chaux-de-Fonds

Téléphone Téléphone

AU MAGASIN DE

Machines à coudre, Vélocipèdes

POUSSETTES

POTAGERS, COULEUSÉS, RÉGULATEURS

Machines agricoles

HENRI MATHEY

Chaux-de-Fonds

Rue du Premier-Mars 5

Téléphone

Atelier spécial pour les Réparations de machines à coudre, vélodipèdes et machines agricoles.

Fournitures en tous genres, pièces de rechange, fils pour cordonniers, fils de machines à coudre. Aiguilles pour tous systèmes de machines à coudre. 698

Prix défiant toute concurrence

Marchandises de première qualité

Prix-courant envoyé franco — On se rend à domicile sur demande.

Imprimerie de La Sentinelle.